

Invité au Sénat, Denis Fégné a valorisé le thermalisme Haut-Pyrénéen

Mardi 29 avril, Denis Fégné est intervenu à la 2^e journée parlementaire du thermalisme organisée au palais du Luxembourg. L'occasion pour le député de la 2^e circonscription des Hautes-Pyrénées de présenter les enjeux locaux et les travaux entrepris à l'Assemblée nationale au sein du groupe d'études qu'il préside.

Depuis quelques années maintenant, le thermalisme fait l'objet d'attaques infondées par des personnes qui méconnaissent cette médecine, notamment des parlementaires dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, afin d'envisager des pistes d'économie. La volonté affichée est simple, ou plutôt simpliste : dérembourser les cures thermales.

Ainsi les acteurs du thermalisme et leurs parties prenantes doivent plus que jamais réaffirmer le rôle essentiel de la médecine thermique face aux défis de notre XXI^e siècle, vieillissement de la population, augmentation des maladies chroniques et plus généralement de l'accès au soin.

Mardi dernier, Denis Fégné a répondu à l'invitation du Sénateur Jean-Marc Boyer pour la 2^e journée parlementaire du thermalisme. En présence de Nathalie Delattre, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargée du Tourisme, de nombreux acteurs se sont succédé pour rappeler la preuve du Service Médical Rendu (SMR) du thermalisme, les économies (et non les coûts) qu'il permet de réaliser à l'Assurance Maladie, l'activité financière plurisectorielle qu'il génère dans les territoires bien souvent ruraux.

En tant que Président du Groupe d'études à l'Assemblée nationale, Denis Fégné est intervenu à l'une des tables rondes et il a partagé de riches échanges avec des professionnels de santé, des parlementaires et des élus locaux dont Gaëlle Vallin, Maire d'Argelès-Gazost.

Il a évoqué le thermalisme dans les Hautes-Pyrénées, premier département en nombre de stations thermales (7), notamment l'étude en cours financée par l'Etat et son opérateur l'ANCT – avec une participation collective des communes – pour envisager une mutualisation de certains coûts et la volonté de créer une marque commune.

Il a également présenté les travaux entrepris à l'Assemblée avec les 40 membres du groupe d'études et les auditions prochaines de l'Association Française pour la Recherche Thermale (AFRETh) pour évoquer la recherche clinique en médecine thermale, et de Monsieur le Ministre de la Santé, Yannick Neuder.

"Ce fut un plaisir de participer à cet événement qui pourrait se délocaliser à l'Assemblée l'année prochaine. En attendant, je vais accueillir en juin prochain une délégation de parlementaires dans les Hautes-Pyrénées pour une journée immersive riche en visites et tables rondes, avec des acteurs locaux et nationaux."

Denis Fégné

Député de la 2e circonscription des Hautes-Pyrénées

Contact presse : Antoine Bulard - 06 67 66 40 18 - antoine.bulard@clb-an.fr